FASCICULE D'INFORMATIONS

SÉANCE DU 05 octobre 2026

(6A) Résolution entretien de l'emprise du rang 5 concernant la ligne électrique privé

Cette résolution consiste à encadrer la procédure afin de pouvoir entretenir des fils électriques privés sur le territoire de la municipalité. Cette résolution n'a aucun impact sur le droit d'Hydro-Québec d'entretenir le réseau électrique.

(6B) Résolution attribuant une commandite au comité des Coureurs des bois

Le conseil municipal octroie une somme de 500,00$ au comité des Coureurs des bois pour organiser la soirée de chasse.

(6C) Résolution permettant le dépôt d'un projet à une subvention de la MRC (Projet journal)

Cette résolution permet à la municipalité de déposer une demande de subvention afin de réaliser un projet interculturel à l'intérieur du journal local, L'écho de la rivière.

(6D) Résolution permettant le dépôt d'un projet à une subvention de la MRC (Marché de Noel)

Cette résolution permet à la municipalité de déposer une demande de subvention afin de réaliser un projet culturel à l'intérieur du marché de noël.

(6E) Résolution permettant le dépôt d'un projet à une subvention de la MRC (Mosaïque Sociale)

Cette résolution permet à la municipalité de déposer une demande de subvention afin de réaliser un projet culturel de mosaïque sociale à l'intérieur du marché de noël.

(Règlements)

Règlement 2026-013 règlement ayant pour objet d'abroger divers règlements municipaux devenus obsolètes, désuets ou sans objet

Procédure

1. Consultations publiques : Les citoyens peuvent poser des questions sur ce règlement avant son adoption finale
2. Adoption final du règlement séance.

Ce règlement permet :



D'épurer les règlements qui ne servent plus afin d'avoir une efficience de vigie règlementaire.

Règlement 2026-014 règlement ayant pour objet de modifier le règlement 2025-006

Procédure

1. Consultations publiques : Les citoyens peuvent poser des questions sur ce règlement avant son adoption finale
2. Adoption final du règlement séance.



Le présent règlement a pour objet d'élargir la période de transition du fonctionnement des climatisations, réfrigérations et compresseurs utilisant de l'eau potable. Cette règlementation s'inscrit dans la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP).

Règlement 2026-009 remplaçant le règlement no 2015-001 et ayant pour objet de fixer la rémunération du maire et des conseillers

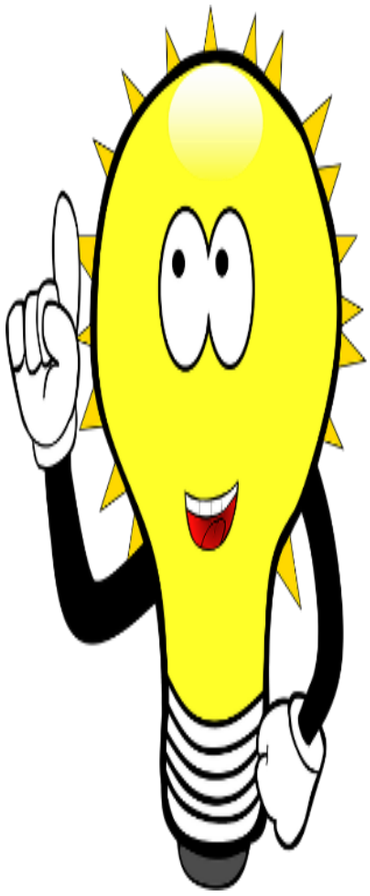
Procédure

1. Consultations publiques : Les citoyens peuvent poser des questions sur ce règlement avant son adoption finale

2. Adoption final du règlement séance.



Ce règlement sert uniquement à préciser la rémunération des élus et non la modifier.



📢 Dons, commandites et aides financières : comment ça fonctionne?

La Municipalité de Sainte-Hedwidge souhaite soutenir les initiatives qui contribuent à la vitalité et au bien-être de notre communauté.

🤝

🎯 Quels projets peuvent être soutenus?
Les demandes peuvent notamment concerner les activités communautaires, culturelles, de loisirs, environnementales et liées à la natalité, lorsqu'elles bénéficient à la population de Sainte-Hedwidge.

📋 Comment faire une demande?
Toute demande doit être présentée par écrit à la direction générale et préciser notamment le projet, l'organisme, le montant demandé et les retombées pour la communauté.

💰 Comment les demandes sont-elles traitées?
• Moins de 500 $: analyse selon le processus administratif prévu.
• Plus de 500 $: analyse et décision du conseil municipal.

⚖️ Un traitement équitable pour tous
Chaque demande est évaluée de façon transparente et équitable, en fonction des critères de la politique et des sommes disponibles au budget.



🚫 **Les demandes personnelles à bénéfice individuel ainsi que celles provenant d'organismes à but lucratif ne sont pas admissibles.**

🔄 **Important : une aide accordée ne garantit pas son renouvellement l'année suivante.**

📩 **Vous avez un projet qui pourrait bénéficier à notre communauté?**
Nous vous invitons à communiquer avec la direction générale de la Municipalité de Sainte-Hedwidge pour connaître la procédure et présenter votre demande.

📄 **Politique adoptée par la résolution no 2024-06-112, le 3 juin 2024.**

Voici quelques exemples de mosaïques créer par Mosaïque Sociale :







